Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 035-213502115-20260710-D202607078-DE

Commune de Paimpont

Nombre de Conseillers	
Afférents au conseil municipal	19
En exercice	19
Présents	14
Absents	5
Exclus	0
Votants	18

Date de la convocation : 29/06/2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
2026/07/078

Séance du 8 JUILLET 2026

L'an deux mil vingt-six, le huit juillet à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en salle des mariages en séance ordinaire.

Étaient présents : Mesdames, DESMARS Claire, PAQUERIAUD Marie-Laure, PETIT Emmanuelle, GERNIGON Christèle, SAVATIER BOISBOUVIER Fabienne, MERCIER Gaëlle, ROUAULT Aurélie, Françoise GUERIN, Lydie JAMIN et messieurs LEFEUVRE Alain, , DESSA Julien, ROLLAND Aurélien, MOINERAIS Marc, Stéphane DANION conseillers municipaux formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents excusés : Madame FILATRE Renée, monsieur GUERIN Didier, monsieur HAUPAS Patrick et monsieur LANNUZEL Pierre-Yves.

Était absent : Monsieur EVAN PERRIN

Ayant donné pouvoir : Madame FILATRE Renée à madame GUERIN Françoise, monsieur GUERIN Didier à monsieur DANION Stéphane, monsieur HAUPAS Patrick à monsieur ROLLAND Aurélien et monsieur LANNUZEL Pierre-Yves à monsieur LEFEUVRE Alain.

DELIBERATION 2026/07/078 : PROPOS LIMINAIRES- APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUIN 2026.

Rapporteur : Alain LEFEUVRE ;

CONTEXTE : *L'approbation par le conseil municipal du procès-verbal de la séance précédente est obligation légale.*

Vu l'article L2121-29 du CGCT ;

Vu le procès-verbal du 5 juin 2026 ;

Considérant que le procès-verbal de la séance doit être adopté par le conseil municipal ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Article 1 :

APPROUVE le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 5 juin 2026.

Le Maire,
Alain LEFEUVRE

MAIRIE de PAIMPONT
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
35 (Ille-et-Vilaine)

La Secrétaire de séance,
Françoise GUERIN